

Conclusion générale

Elikia M'Bokolo



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/ccrh/782>

DOI : [10.4000/ccrh.782](https://doi.org/10.4000/ccrh.782)

ISSN : 1760-7906

Éditeur

Centre de recherches historiques - EHESS

Édition imprimée

Date de publication : 30 octobre 2002

ISSN : 0990-9141

Référence électronique

Elikia M'Bokolo, « Conclusion générale », *Les Cahiers du Centre de Recherches Historiques* [En ligne], 30 | 2002, mis en ligne le 22 novembre 2008, consulté le 01 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/ccrh/782> ; DOI : [10.4000/ccrh.782](https://doi.org/10.4000/ccrh.782)

Ce document a été généré automatiquement le 1 mai 2019.

Article L.111-1 du Code de la propriété intellectuelle.

Conclusion générale

Elikia M'Bokolo

- 1 Suscités par les cinq tomes du *Journal* de Jacques Foccart. sans parler des deux tomes d'entretiens, *Foccart parle*, les débats que nous avons organisés autour de ce personnage, de son rôle, des actions qu'il a menées ou auxquelles son nom a été associé, se révèlent instructifs et féconds à tous points de vue. S'ils ne clarifient pas tout, ils confirment des faits, permettent d'en établir d'autres, tout en indiquant d'intéressantes pistes de réflexion et de recherche.
- 2 D'abord, Jacques Foccart est bien, à la lecture de son *Journal*, le personnage que les rumeurs ont campé, entouré d'opacité, baignant dans une complexité dont il était à la fois l'artisan et l'instrument. Tout au long de sa longue pratique de l'Afrique, qui va de 1935, à l'occasion d'un premier voyage d'affaires, à sa mort en 1997, il a en effet été « l'homme de l'ombre », le maître des « réseaux », le champion de la « Françafrique », aussi actif et efficace que discret, maniant à merveille la loi du silence, enveloppant de secret et son personnage et ses activités, habile, malgré la vigilance de ses interlocuteurs, à se perdre dans des oublis, à se répandre en détails superflus ou à se taire, selon les cas. C'est au point qu'en maintes occasions, là où les journalistes attachés à le traquer s'empressent de conclure, confortant les rumeurs les plus sulfureuses, l'historien, comme beaucoup d'entre nous l'ont fait aujourd'hui, doit se cantonner, je pense provisoirement, dans le doute, dans les interrogations et dans les hypothèses.
- 3 Si, par conséquent, le mystère demeure sur plusieurs points, si plusieurs questions restent sans réponse et plusieurs événements entourés d'obscurité, l'homme qui a pris le risque de se livrer à nous est désormais sorti du mythe.
- 4 Ce qui apparaît d'abord très clairement, ce sont ses relations avec les deux présidents de la République, le général Charles de Gaulle et Georges Pompidou, dont il a été, pour parler comme aujourd'hui, le « Monsieur Afrique ». Aux côtés de De Gaulle, dont il tirait et sa légitimité et son pouvoir, il a été, selon les diverses formules employées ici, « le porte-canne », « le grand maître des cérémonies franco-africaines », « le fondé de pouvoir », bref l'exécutant plutôt que l'inspirateur, assez proche en définitive, pour revenir à l'histoire de l'Afrique, du « linguiste » des chefferies et monarchies de l'Afrique ancienne

ou de l'« interprète du commandant » de l'Afrique coloniale : on sait néanmoins que ces figures africaines incarnaient des personnages tirant leur influence de ce que c'étaient eux qui traduisaient, dans leurs propres mots, les messages venus d'en haut ou d'en bas et qu'ils ne répugnaient pas, le moment venu, à discuter sur un pied d'égalité avec le vrai maître et possesseur du pouvoir. Si de Gaulle a refusé en 1965 d'élargir officiellement les compétences de Jacques Foccart, il ne l'en considérait pas moins comme un responsable à part, venant immédiatement après lui. Toutes les sources et les divers témoignages convoqués à nos discussions montrent que ce qu'il n'a pas obtenu de De Gaulle, Pompidou le lui a donné en 1972.

- 5 On se rend compte aussi qu'il y a lieu de parler non pas de l'Afrique de Foccart, mais des Afriques de Foccart. On le voit actif à vouloir élargir son aire d'action au-delà de l'ancienne Afrique de colonisation française de manière à y intégrer progressivement d'abord l'Afrique de colonisation belge et de langue française – le Congo-Kinshasa et le Burundi sous de Gaulle, le Rwanda sous Pompidou –, puis l'ancienne Afrique anglaise, en particulier le Nigeria et, le débat reste ici ouvert, l'Afrique du Sud, l'un et l'autre riches en ressources minérales. Il partage ainsi avec de Gaulle une vision de l'Afrique dans laquelle, malgré ses propres dires, la part de l'affectivité est bien maigre, les considérations politico-diplomatiques, et stratégiques centrales et les calculs économiques sont de plus en plus importants : la défense et la promotion de la « francophonie » ne sont que des articles de vitrine ; ce qui compte, ce sont les arguments de puissance, la vieille rivalité avec la Blanche Albion, la concurrence avec les États-Unis, le pétrole du Biafra et du Tchad, l'uranium du Niger, le fer de Mauritanie, la bauxite de Guinée..., ce qui fait surgir, à côté de lui et en relations avec lui, de puissants acteurs économiques, tels que Pechiney et, bien sûr, Elf. Est-ce sous son influence – ou parce que tel était le choix du successeur de De Gaulle – que cette dérive vers le primat des intérêts économiques allait se confirmer sous Georges Pompidou ?
- 6 Les relations entre ces intérêts et les interventions politico-militaires ne sont pas simples. Dès son entrée en politique à la fin des années 1940, au moment où il installait le RPF outre-mer, Jacques Foccart s'est fait connaître par son opposition absolue au processus de décolonisation en cours, alors que de Gaulle a su, le moment venu, opter pour la décolonisation : mais, à l'instar des deux présidents qu'il servit, Foccart se résigna et s'appliqua à maintenir ce qu'on s'empressa d'appeler le « néocolonialisme », auquel on identifia la politique africaine de la France et auquel on associa toujours le nom et la fameuse silhouette de Foccart. Redoutée ou rassurante, on apercevait cette silhouette chez « les amis de la France », ces Africains qui, dans le langage paternaliste de De Gaulle, « se conduisaient bien » et qu'il fallait, par les interventions militaires ou les actions souterraines, protéger de « la subversion », plutôt que chez les autres, « ceux qui se conduisaient mal » et chez qui le passage de Foccart était synonyme, selon la rumeur, d'un coup d'État réussi ou d'une prochaine révolution de palais. Voilà l'une des zones d'ombre que nos débats n'ont pas permis d'éclairer, tant Foccart met de soin à répéter les versions officielles de l'époque auxquelles personne ne croit plus : n'est-il pas, après tout, venu témoigner, avec d'autres, de la bonne moralité de Bob Denard et de la qualité des services rendus à la République par cet « affreux », mercenaire impénitent, auteur d'un nombre impressionnant de coups d'État, inspirateur et responsable de meurtres au sommet des États africains ?
- 7 De l'Afrique, Jacques Foccart avait, au fond, une vision catastrophiste et pessimiste, qui était aussi celle de De Gaulle et qui, me semble-t-il, n'est pas sans rapport avec la vision

coloniale ou colonialiste. Livrée à elle-même par les indépendances, l'Afrique était redevenue, à leurs yeux, cette terre d'« anarchie » et de « désordre » qu'elle aurait été autrefois et où des chefs le plus souvent sans envergure ne cessaient de solliciter l'« aide » de la France pour contenir l'effervescence d'États fragiles, de nations in-constituées et de sociétés désarticulées. Vue de cette manière, l'Afrique de Foccart se résumait à celle des chefs d'État, bien éloignée des sociétés africaines que les sciences sociales, à l'ère même de Foccart, nous donnaient à voir et dont, signe des temps, on a vu le brutal surgissement – on pense en particulier aux « guerres du Shaba », 1977 et 1978 – au moment où, Foccart ayant été évincé de ses fonctions, la cellule africaine de l'Élysée se trouvait en d'autres mains.

- 8 C'est parce qu'elle a opéré dans les limites étroites de cette Afrique-là, celle des dirigeants, que « la méthode Foccart » s'est révélée aussi efficace. On sait en quoi consistait cette « méthode » : un riche « carnet d'adresses », de solides amitiés personnelles, le respect de la parole donnée, des attentions et des cadeaux en tous genres soigneusement distribués, des appels téléphoniques et des visites innombrables, des déjeuners et des dîners discrets, une disponibilité à toute épreuve et, bien sûr, les fameux réseaux. Les réseaux et non pas le réseau. Ce système extraordinairement complexe est, pour une fois, remarquablement démonté ici avec sa base visible et formelle (les institutions publiques de la République, les fonctions officielles de l'intéressé, les acteurs publics dûment contrôlés et rémunérés par l'État) et ses facettes et prolongements informels, invisibles, souvent illégaux (acteurs privés et structures privées, personnages douteux issus du BCRA ou du SDECE, services spéciaux...). On a ainsi utilisé, avec bonheur, la notion de « toile » pour désigner ce système : point de convergence, plutôt que sommet d'une pyramide, Foccart était au centre d'une multitude de réseaux, constitués le plus souvent bien avant les indépendances et régulièrement enrichis par la constitution de nouveaux réseaux, dont il connaissait aussi bien les membres que les ressorts et sur lesquels il exerçait un contrôle à la fois personnel, direct, constant et sans partage. Homme de pouvoir, par ses fonctions officielles aux côtés du chef de l'État français, Foccart restera toujours un homme d'influence, même après avoir été exclu des cercles du pouvoir.
- 9 Ce n'est pas à tort que nous avons insisté sur la dimension africaine de Foccart, car la singularité de la France, parmi les anciennes puissances coloniales, fut d'avoir réussi à conserver en Afrique son influence sur ses anciennes possessions, la défection politique de la Guinée de Sékou Touré (avec lequel Foccart continua néanmoins à garder des contacts indirects) ayant été largement compensée par l'intégration de nouveaux champs d'action. C'est dire que la puissance maintenue, sinon accrue, de la France pendant les premiers lustres de la V^e République doit beaucoup à cette politique dont Foccart fut le symbole. Si, laissant de côté l'approche policière et judiciaire des écrits qui privilégient les dimensions mafieuses de cette politique, on cherche à en inscrire les effets, non plus seulement en Afrique, mais en France même, on se trouve au devant d'une série de problèmes sur lesquels il est urgent que les spécialistes se penchent.
- 10 Il est clair d'abord que, dans ce système très élaboré, les dirigeants africains n'ont pas été les « chiens couchants de l'impérialisme français », pour reprendre le langage des années 1960. Au contraire, des décisions importantes de politique africaine prises par la France viennent de toute évidence de ces dirigeants comme, par exemple, le soutien accordé par la France au Biafra sécessionniste et qui, visant au démantèlement et à l'affaiblissement du Nigeria, correspondait trop aux intérêts de la Côte d'Ivoire de Félix Houphouët-Boigny

pour n'avoir pas été inspiré par celui-ci. Si donc, renonçant à une vision instrumentaliste de la politique africaine de la France, présentée comme une puissance néo-colonialiste régissant tout en Afrique, manipulant à loisir des chefs d'État présentés comme « les hommes de la France », on s'attache aux dynamiques propres des sociétés africaines et à leurs effets politiques, Jacques Foccart cesse d'être ce demiurge omnipotent pour devenir un acteur, puissant certes, mais tenu à compter avec les stratégies des autres acteurs, à commencer par les Africains eux-mêmes.

- 11 Que penser dès lors des actions en retour, de la part de ces acteurs africains, sur la scène française ? La rumeur, confirmée par d'autres sources et non démentie par Jacques Foccart, selon laquelle le premier président ivoirien, par exemple, finançait les campagnes électorales des mouvements gaullistes en France, doit être prise au sérieux et toutes les conséquences des faits qu'elle évoque tirées au clair. De tels faits, avérés ou suggérés aujourd'hui, nous renvoient à une histoire plus longue. L'expansion française outre-mer, sous toutes ses formes – traite des Nègres, esclavage, colonisation – a trop longtemps été considérée comme une dimension négligeable de l'histoire de la France moderne et contemporaine. Colonialiste frileux comme on le connaît désormais, Jacques Foccart, à son corps défendant, nous invite à interpréter autrement ce passé, comme une partie intégrante de cette histoire.
- 12 Il faut d'abord, problème classique pour les historiens, la « dépersonnaliser » pour l'inscrire dans le contexte idéologique et sociologique plus large et plus long de la guerre froide et de l'anticommunisme, cher à Foccart, de tous les milieux colonialistes des années 1950 aux années 1970. Ensuite, les imbrications entre la politique africaine et la politique française sont telles qu'elles invitent, dans une démarche à rebours valable pour l'ensemble des puissances coloniales, à se demander si l'histoire coloniale de la France n'est pas « le double » de l'histoire hexagonale. Au-delà, c'est bien toute l'histoire de la décolonisation et celle de l'Afrique indépendante qui doit enfin être prise en charge par les historiens dans cette approche nouvelle, à laquelle nous invitent les Mémoires de Jacques Foccart. De l'Afrique indépendante cette nouvelle histoire doit être capable d'articuler les trois dimensions qui se présentent à la fois comme autonomes et intimement imbriquées l'une dans l'autre : la dimension proprement africaine, inscrite de toute évidence dans une durée très longue, qui est celle des sociétés africaines ; la dimension métropolitaine, relevant, comme le montrent fort bien les entretiens et les mémoires de Jacques Foccart, de calculs au jour le jour confrontés aux pesanteurs colonialistes des sociétés européennes colonisatrices et aux pressions conjoncturelles venant des colonies et des autres pôles de décision dans le monde ; enfin, ces interactions euro-africaines dans lesquelles le plus malin n'est pas celui qui le croit.
- 13 Les sources archivistiques de cette histoire nouvelle existent et viendront bientôt à la consultation libre des chercheurs. Les témoins aussi, de moins en moins nombreux, qui attendent nos sollicitations.